

# Accueil de loisirs Juillet 2023

## Information et inscription

Avec le concours de



Un accueil de loisirs pour les **enfants de 4 à 12 ans** (nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et le 31 décembre 2019) fonctionnera pendant 3 semaines du **10 au 28 juillet 2023** à **DAMPIERRE-AU-TEMPLE** dans les locaux du groupe scolaire Noblevesle, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, avec possibilité d'**accueil dès 7 h 45** et **garderie jusqu'à 18 h 00**. Un service de **cantine** est prévu.

 **Attention, cette année, la réglementation nous impose une capacité d'accueil limitée à 50 enfants par semaine.**

Nous prendrons les inscriptions dans l'ordre d'arrivée.

Dans la mesure du possible, nous vous demandons de nous retourner en version informatique l'ensemble des documents complétés et signés à [alsh.les\\_temples@yahoo.com](mailto:alsh.les_temples@yahoo.com) et de mettre le règlement dans une enveloppe avec nom et prénom de l'enfant dans la boîte aux lettres de Mme Demissy-Rouyer : 9 rue du Moulin à Vent, 51460 Saint Etienne au T.

OU Mme Imaalaten : 10 rue des Alleux 51400 St Hilaire au T.

Si ce n'est pas possible, mettez l'ensemble du dossier dans la boîte aux lettres. Pour rappel, l'inscription est validée à réception des documents et du règlement.

En fonction de votre situation, le **prix à la semaine** est le suivant :

	Enfants des 5 villages (en priorité)	Autres (si places dispo)
<b>Allocataire CAF (suivant QF)</b>	60 € ou 68 €	65 € ou 73 €
<b>Autres allocataires (MSA, SNCF)</b>	69 €	74 €
<b>Repas, le cas échéant</b>	5 €	

Les paiements acceptés sont **les chèques, les chèques vacances**, et par **CESU**.

Il faut adhérer à une association Familles Rurales (chèque à part de 27€) et fournir obligatoirement l'ensemble des pièces que vous trouverez sur le site facebook **ALSH Les Temples – Familles Rurales** ou en demandant par mail ([alsh.les\\_temples@yahoo.com](mailto:alsh.les_temples@yahoo.com)) ou par téléphone à Mme Imaalaten

- Fiche d'inscription
- Notifications des bons de vacances de la CAF et de la MSA
- Fiches sanitaires de liaison ou copie des pages de vaccination
- Carte d'adhérent à Familles Rurales ou le règlement de la carte
- Règlement du centre aéré

Dès l'inscription, les jours de cantine devront être réservés (délai de commande à respecter).

Pour toute information n'hésitez pas à nous contacter :

***St Hilaire-au-Temple, Vadenay, Dampierre au Temple, Cuperly : Mme IMAALLATEN (06 69 98 20 37)***  
***Saint Etienne au Temple : Mme VAROQUIER (06 74 72 85 31)***

mail : **alsh.les\_temples@yahoo.com**

Groupe facebook avec infos à jour : **ALSH Les Temples – Familles Rurales**